

La campagne de lutte contre l'usage détourné des médicaments et la consommation de drogues s'étend à l'intérieur du pays

Franceville, le 26 janvier 2025 – La campagne de sensibilisation contre l'usage détourné des médicaments et la consommation des drogues en milieu scolaire et universitaire poursuit son déploiement à l'intérieur du pays dans les provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo. Initiée par le Ministère de la Santé à travers l'Agence Nationale des Médicaments et des Autres Produits de Santé (ANMAPS) avec l'appui de la Fondation Ma Bannière. Cette initiative est menée en collaboration avec les agents de santé des régions concernées, le Service National de l'Éducation pour la Santé (SNEPS) et les relais communautaires locaux, qui apportent leur soutien aux équipes sur le terrain.

Sous la supervision du Dr. Ange MIBINDZOU MOUELET, Directeur Général de l'ANMAPS, ces journées de sensibilisation visent à informer et éduquer les jeunes sur les dangers liés à la consommation des drogues et à l'usage détourné des médicaments. Le Docteur Mibindzou Mouelet, présent à ces rencontres, entend donner un élan particulier à cette campagne et s'assurer de son impact direct auprès des populations ciblées.

Du 26 au 31 janvier 2025, les équipes interviendront dans les principales localités des provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo. Les activités sont prévues avec les élèves et étudiants des établissements publics et privés des deux provinces

Il convient de rappeler que depuis son lancement, le 16 octobre 2024 à Libreville, la campagne a déjà permis de visiter 67 établissements scolaires et universitaires du Grand Libreville, sensibilisant ainsi 195 646 jeunes, dont 193 231 élèves et 2 415 étudiants. Elle a également permis de détecter 177 cas préoccupants, dont 79 ont été pris en charge grâce à un accompagnement médical et social adapté.

Avec cette extension à l'intérieur du pays, les chiffres devraient continuer à augmenter, confirmant l'efficacité et l'importance de ce programme. Un numéro vert, le 1421, est à la disposition de la population pour signaler tout cas d'usage détourné ou toute situation préoccupante nécessitant une intervention rapide.

Cette campagne témoigne de l'engagement de l'ANMAPS et de ses partenaires à protéger les jeunes générations et à les accompagner vers un avenir plus serein et en meilleure santé.

FIN

A propos de l'Agence Nationale du Médicaments et des autres Produits de Santé

L'Agence Nationale du Médicament et des Autres Produits de Santé (ANMAPS) du Gabon, est un établissement public à caractère scientifique sous tutelle du Ministère de la Santé créée par l'Ordonnance n° 0004 du 24 Octobre 2023. Elle a pour mission d'assurer la qualité, la sécurité et l'efficacité de tout médicament et produits de santé à usage humain et vétérinaire. Elle réglemente également la production, l'importation, l'exportation, la mise sur le marché, l'utilisation et la destruction des produits pharmaceutiques.

[Contact presse](#)

- 1- **Madame Grace ASSELE OGANDAGA** conseiller du DG, 066823320 assele80@gmail.com
- 2- **Monsieur Pierre Hervé DJOUBA** Attaché de presse, 062799880 djoubapierreherv@gmail.com